

Communiqué de presse, le 22 septembre 2016

Programme RailFit20/30

Les CFF réduisent leurs coûts et renforcent leur compétitivité

Les CFF veulent renforcer leur compétitivité afin que les transports publics demeurent abordables pour la clientèle et les commanditaires. Ils entendent par ailleurs stabiliser autant que possible les prix du trafic voyageurs et se créer de nouvelles marges de manœuvre pour les nouvelles offres et les innovations. Avec RailFit20/30, les CFF souhaitent réduire leurs coûts de 1,2 milliard de francs d'ici à 2020. Ce processus de transformation s'accompagnera de la suppression de 1400 postes ces prochaines années, dans l'administration, mais aussi, grâce à des gains de productivité, dans l'exploitation. 200 emplois seront créés pour faire face à l'augmentation du trafic. La satisfaction de la clientèle demeure essentielle, et il n'y aura aucun compromis en matière de sécurité et de qualité.

Les tendances en matière de transport dessinées par la Confédération d'ici à 2040 montrent qu'en trafics voyageurs et marchandises, il faut compter avec une forte croissance. D'ici à 2020, plus de 22 milliards de francs seront investis dans le matériel roulant, l'infrastructure, les nouvelles offres et services. Les extensions de l'offre entraînent une augmentation des coûts pour les pouvoirs publics, qui cofinancent actuellement l'exploitation, l'entretien et le renouvellement de l'infrastructure ainsi que le trafic régional à hauteur de 2,3 milliards de francs par an. Le niveau des coûts est également influencé par des standards de qualité élevés, parfois définis en interne, ou par des normes légales émanant de la Suisse ou de l'Union européenne. Cela débouche sur une forte progression des coûts globaux du système ferroviaire. Les fonds publics disponibles, en revanche, ne vont pas augmenter dans la même mesure. Les CFF doivent s'y préparer.

Stabiliser les prix, les baisser à long terme

Le marché de la mobilité vit une période charnière: les besoins de la clientèle évoluent, les clients appellent de leurs vœux une mobilité combinée en trafics voyageurs

et marchandises. À terme, les autres modes de transport deviendront notablement plus avantageux, de nouveaux opérateurs feront leur apparition sur le marché, les nouvelles technologies apporteront des possibilités inédites. L'enjeu est de positionner de manière durablement le rail comme maillon essentiel dans la chaîne de la mobilité.

En novembre 2015, les CFF ont donc lancé RailFit20/30. Il s'agit d'un programme centralisé de mise en œuvre de la stratégie CFF 2020. Avec les mesures de RailFit20/30, les CFF assurent que le chemin de fer demeure un moyen de transport attractif au sein de la chaîne de mobilité, pour ce qui concerne le rapport prix-prestation. Les prix doivent rester autant que possible stables pour la clientèle du trafic voyageurs, voire baisser à long terme. Pour les commanditaires (Confédération, cantons), les transports publics doivent rester abordables. L'augmentation des coûts escomptée pour la convention sur les prestations 2021-2024 au niveau de l'exploitation, de l'entretien et du renouvellement de l'infrastructure ferroviaire doit être freinée. Avec RailFit20/30 se créent de nouvelles marges de manœuvre pour l'innovation et les investissements et l'endettement est freiné. La satisfaction de la clientèle reste ici essentielle. Tous les projets et mesures de RailFit20/30 ont fait l'objet d'une analyse relative à leurs répercussions sur la satisfaction de la clientèle, la sécurité et la qualité.

Économiser 1,2 milliard de francs dans les acquisitions, les investissements et les frais de personnel

D'ici à 2020, les CFF entendent réduire les coûts globaux du système de 1,2 milliard de francs par rapport à 2014. Ils veulent réduire les coûts administratifs, améliorer la productivité de l'informatique, de l'entretien et de l'exploitation ferroviaires, investir et acquérir davantage avec moins de moyens, miser davantage encore sur des solutions avantageuses, et alléger leur organisation et leurs processus.

Ces mesures ont pour conséquence la suppression de quelque 1400 postes de travail, avant tout dans l'administration, mais aussi, grâce à des gains de productivité, dans les domaines de la régulation du trafic, de la vente ou de la manœuvre. Les CFF créeront par ailleurs 200 postes, principalement dans les personnels des trains et du nettoyage, pour faire face à l'augmentation du trafic. D'ici à la fin 2020, les effectifs devraient être d'environ 32 100 ETP (fin 2016: environ 33 200). Dans toute la mesure du possible, les suppressions de postes se feront par le biais des fluctuations naturelles et des départs à la retraite. Dans les groupes professionnels concer-

nés, 500 collaboratrices et collaborateurs changent d'emploi chaque année, et 1300 départs à la retraite sont enregistrés. Les CFF réaliseront ces réductions d'effectifs dans le respect du contrat social.

RailFit20/30 prévoit aussi un ajustement des prestations sociales. Les CFF prennent en charge une très grande part des prestations sociales et souhaitent à présent se rapprocher de l'usage du marché. Ils entendent procéder à des corrections là où l'entreprise se montre particulièrement généreuse. Par exemple, les CFF ont supporté seuls, jusqu'à présent, les cotisations risques de la Caisse de pensions. À partir de janvier 2017, ils entendent répartir ces contributions de manière paritaire entre l'employeur et le personnel. Les déductions sur le salaire augmenteront ainsi de 0,8% pour toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs. Même après de tels ajustements, les CFF assumeront encore une grande part des prestations sociales à l'avenir. Grâce à une compétitivité accrue, ils resteront un employeur sûr.

Horizon 2030: nouvelles technologies, nouveaux concepts d'offre

En plus des économies, les CFF œuvrent aussi, à l'horizon 2030, à la mise en œuvre de nouvelles technologies, au renforcement de l'automatisation, à l'élaboration de nouveaux concepts d'offres et au développement d'innovations. La numérisation joue ici un rôle important. Les premiers résultats concrets sont attendus pour le premier semestre 2017. Ces travaux se déroulent aussi dans la perspective de la prochaine grande étape d'aménagement 2030, que le Conseil fédéral devrait mettre en consultation en 2017. Cette étape d'aménagement aura un impact important sur le rapport coût-utilité du trafic ferroviaire. En qualité d'épine dorsale du système suisse de transports publics, les CFF assument ainsi leur responsabilité en ce qui concerne la conception de la mobilité de demain.

RailFit20/30: 300 mesures

Lancé en novembre 2015, RailFit2030 est un programme central de mise en œuvre de la stratégie 2020 des CFF. Depuis, quelque 400 mesures ont été évaluées, dont 300 vont être concrétisées.

Chiffrées à 1,2 milliard de francs d'ici à 2020 et pour les années suivantes, les économies se décomposent comme suit:

- 470 millions: réduction des coûts de personnel
- 400 millions: réduction des dépenses d'entretien, de matériel, d'informatique, etc.

- 300 millions: réduction des coûts d'investissement récurrents, entre autres grâce à la simplification des standards et à une étroite collaboration au sein de la branche, ainsi qu'avec les commanditaires (Confédération, cantons)
- 30 millions: réduction des coûts salariaux annexes

Les charges opérationnelles seront réduites de 900 millions de francs. Sur ce montant, 365 millions se répercuteront sur le résultat, ce qui permettra aux CFF d'investir de façon autonome, par exemple dans le matériel roulant. Les 535 millions de francs restants atténueront l'augmentation des coûts pour la Confédération et les cantons, liée au développement de l'offre. Cela permettra par exemple de respecter la convention sur les prestations de 2017 à 2020.